

Avis adopté

Séance plénière du 11 février 2025

Faire de la troisième conférence des Nations unies sur l’Océan une étape déterminante pour la protection de l’Océan

CFTC

Aujourd’hui, les plus grands prédateurs de l’Océan, ce sont ceux qui dévorent à la fois la biodiversité et notre économie maritime. Ce sont ceux qui menacent la survie des espèces tout comme celle de nos filières bleues qui ont fait le choix de respecter la nature et le droit. Il est plus que temps que ces prédateurs qui profitent de l’absence de règles internationales jouent à armes égales.

C’est pourquoi la CFTC se félicite d’examiner un avis traduisant les attentes de la société civile pour la prochaine Conférence des Nations unies sur l’Océan, et tout particulièrement un projet d’harmonisation par le haut des normes internationales. Sur ce sujet, comme sur les autres, nous croyons fermement à l’obligation de tracer un trait d’union entre ambitions sociales et écologiques.

La CFTC se reconnaît donc dans l’objectif de mieux porter les aspirations des travailleurs et du monde du travail à cette Conférence. Ainsi, les préconisations relatives à la lutte contre la pêche illégale et au besoin de planifier l’accompagnement et la formation des métiers confrontés à la transition écologique entrent en résonance avec nos combats syndicaux.

Un regret peut-être, c’est l’absence de la question de la simplification administrative, à condition qu’elle soit concertée, pour susciter l’adhésion et répondre à la détresse exprimée sur le terrain de certaines professions. Si la CFTC se veut toujours optimiste, force est de constater que le contexte international semble peu propice à des avancées significatives en matière d’engagements écologiques internationaux. En l’absence d’efforts réciproques, la France et l’Union européenne devront prendre des mesures urgentes pour soutenir ceux qui, chez nous, jouent le jeu face aux tricheurs. Ces mêmes tricheurs qui font de la concurrence déloyale contre nos travailleurs, contre nos entreprises et, surtout, contre l’environnement !

La CFTC remercie les rapporteurs et **a voté en faveur de l’avis.**